



STOP A LA DEMOLITION DU SERVICE PUBLIC

OUI A UNE FONCTION PUBLIQUE DE QUALITE !

Parce que nous avons à la CGT la conviction que les missions de service public participent à la cohérence sociale de notre pays, qu'elles garantissent l'égalité d'accès aux services publics indispensables à la vie de la population qu'elle qu'en soit le lieu, qu'elles contribuent à préserver l'équilibre dans le développement des différents départements et régions en maintenant, ou permettant que s'y installent des emplois. **La CGT contribue à faire vivre des propositions qui dessinent une autre conception du service public.** Un service public rénové, démocratique et solidaire qui, à l'opposé des politiques qui l'affaiblissent, répond aux besoins nouveaux de la population. **C'est l'enjeu des prochaines élections professionnelles.**

Nous avons tous et toutes été témoins de la crise de l'hôpital public, de la crise Covid, de la crise dans les maisons de retraites, du manque d'effectif pour faire les contrôles nécessaires notamment pour protéger le droit des salariés.

ON A APPLAUDI LE COURAGE DU PERSONNEL SOIGNANT ! ONT-ILS COMPRIS ? NON, PAS D'EFFECTIFS SUPPLEMENTAIRES A LA HAUTEUR DES ENJEUX !

Entre 2017 et 2022, plus de 1200 postes supprimés dans les ministères sociaux !
En réponse aux enjeux de la nécessité d'un service public de qualité pour chacun et

chacune sur l'ensemble du territoire national, le projet de loi de finances 2023 prévoit :

- pour le secteur solidarité / santé une hausse de 58 ETPT (équivalent temps plein travaillé) dont 50 au titre de la régularisation des effectifs temporaires en 2022 du fait du besoin de renfort né de la crise sanitaire. En terme de création d'emploi, cela correspond à 45 nouveaux emplois pérennes !
- pour le secteur travail / emploi une baisse d'emplois de 188 ETPT passant de 7 961 à 7 773 ETPT en 2023 !¹

¹ Données de la direction du budget, consultables sur le site du SMAST-CGT : <https://smast.reference-syndicale.fr/>

UNE ATTAQUE SANS PRECEDENT CONTRE LE STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE !

L'attaque contre le statut de la fonction publique, c'est l'entrée en masse dans le code de la Fonction Publique des dispositions moins-disante du code du travail, le démembrement de l'administration. La privatisation progressive de la fonction publique a été décidée par des gouvernements successifs servant une politique néolibérale visant à faire disparaître le service public, soit disant trop coûteux. Cette précarisation, nos collègues contractuels la paie plein pot avec des durées de contrats faites exprès pour qu'ils ne soient pas titularisés. **Quel gâchis des compétences. La CGT les défendra !**

Les attaques contre le statut, c'est aussi la suppression progressive de l'indépendance des fonctionnaires qui dépendent totalement pour leur avancement, leurs primes du bon vouloir de leur hiérarchie. **Les agents ont peur d'être sanctionnés, on ne leur demande plus de servir, mais d'être serviles.**

DES REORGANISATIONS EN CHAINE QUI DESORGANISENT LE SERVICE PUBLIC ET RENFORCENT LES INEGALITES DE TRAITEMENT.

Les agents des ministères sociaux ont été confrontés à la création des ARS, puis à l'OTE. Dans les centrales, les réorganisations et les transferts de personnels et des compétences ont affaibli les organisations et placé les agents en réadaptation permanente. Réorganisation de la DRH, transfert des compétences juridiques vers la DAJ, réorganisation de la DGCS qui est plus un démembrement qu'autre chose, réorganisation de la DGT et on en a pas fini !

De plus, les gouvernements successifs ont accepté que les usagers du service public et les territoires ne soient **plus traités de manière égale**, mais **selon leur situation sociale ou géographique**.

La majorité des agents ne comprennent plus le sens de leur mission !

LA CGT REVENDIQUE

Des effectifs supplémentaires à hauteur de 10% des effectifs actuels pour un service public de qualité et une fonction publique à la hauteur des crises de notre pays.

L'abrogation de la loi de transformation publique, des lignes directrices de gestion et du retour de l'examen des promotions en CAP.

La fin de l'individualisation des salaires. Un service public de qualité ne peut être exercé que par des agents publics libres et des fonctionnaires fières de l'être !

Un moratoire des réorganisations, un traitement uniforme et égal des usagers du service public sur tout le territoire.

La CGT défend l'héritage du programme national de la résistance. Une fonction publique à la hauteur des crises et des enjeux du XXIème siècle. Votez CGT !

